

École élémentaire Les Coteaux du Suzon

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 7 mars 2019

Présents :

Parents élus : Mme Labbé-Busenhard, Mme Coutet, Mme Dos Santos Ferreira, Mme Knowles, M. Girard.

Enseignants : Mme Aubertin, Mme Terrussot, Mme Renaud-Fressy, Mme Delmaire-Sizes, M. Blanchet, M. Mandrillon, M. Mathey.

Représentante de la Mairie : Mme Blaya, conseillère municipale.

DDEN :

Animatrice du centre de loisirs périscolaires : M. Petite

Absents excusés : Mme Legrand, Mme Marsot, Mme Demorat

Ouverture de la séance à 17 h 40.

Inscription pour l'année scolaire 2019-2020

--> Prévisions par niveaux à partir des effectifs 2018-2019
27CP – 32CE1 – 39CE2 – 33CM1 – 35CM2 soit 166 élèves

Les inscriptions des nouveaux CP se feront du **2 au 29 mai 2019**.

- Les dossiers d'inscription seront à retirer au préalable à l'école courant avril.

Suite à une modification du formulaire de déclaration d'accident, la fiche de renseignements sera modifiée afin de recueillir certaines informations (profession des parents, n° SS, ...).

- Les demandes de dérogations seront réalisées directement en ligne sur le site "mydijon.fr".

- Les décisions de la Commission de dérogations seront connues après la mi juin.

--> Les élèves inscrits en maternelle à l'école Les Coteaux du Suzon sous dérogation devront refaire une demande de dérogation pour l'élémentaire.

→ Une communication sera faite aux parents des élèves de grande section par l'intermédiaire du cahier de liaison (début avril).

Carte scolaire : nous ne faisons pas partie du champ d'étude ni pour fermeture ni pour ouverture.

Poursuite de scolarité

2.1 Orientation 6ème

- 4 mars : ouverture de l'application Affelnet 6ème (application qui gère l'orientation des élèves de CM2).

- 11 mars : édition et remise aux familles de la fiche de liaison Volet 1 → **retour au plus tard le 18/03**.

- 29 mars : édition et remise aux familles de la fiche de liaison Volet 2 → **retour au plus tard le 12/04 avec documents pour dérogation si nécessaire**.

- 10 mai : fermeture de l'application Affelnet 6ème.

- 12 juin (au plus tôt) : résultats affelnet 6ème pour les écoles.

- du 13 au 21 juin : réunion de la commission de liaison école collège.

2.2 Orientation : CP au CM2

- 12 avril (au plus tard) : transmission aux parents de la fiche dialogue avec la proposition du conseil des maitres → **retour au plus tard le 10/05**.

- 13 mai (au plus tard) : notification aux familles des décisions du conseil des maitres à l'aide de la fiche dialogue → **retour au plus tard le 27/05.**

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité : Exercice de sécurité civile

La mairie a fourni à l'école 12 sifflets (dit "type marine") en remplacement des cornes de brume comme signal sonore en cas d'intrusion dans l'école.

Répartition de ces sifflets :

- un par classe
- un accroché dans le hall principal
- un au périscolaire
- un à la cantine

Un exercice "intrusion" sera prochainement réalisé afin de tester l'efficacité de ce nouveau signal (présentation de ce signal aux élèves + audibilité dans toute l'école).

Bilan de la fête de Carnaval du 15/02/2019

Cette année encore notre fête de carnaval a été marquée par la participation à une opération caritative en partenariat avec le collège Malraux pour l'association "Epi'sourrire". N'ayant pas eu l'autorisation de défiler dans le quartier suite aux derniers événements de Strasbourg, le président de l'association accompagné du Principal adjoint du collège et une vingtaine de collégiens déguisés sont venus à l'école. Les enfants ont pu remettre au président de l'association les différents dons récoltés. Merci aux familles pour leur générosité et merci aux collégiens d'avoir fait le déplacement à l'école.

Carnaval 2019

Dépenses : 203,63 € Recettes : 818 € Bénéfices : 614,37 €

Pour information :

Carnaval 2018 : 478,39 € (772,50 € - 294,11 €)

Carnaval 2017 : 781,36 € (1042 € - 260,64 €)

Carnaval 2016 : 821 € (1024,60 € - 203,36 €)

Fête d'école du 28/06/2019 : thème et préparatifs à envisager

→ La date a été transmise à la mairie de Dijon ainsi que notre besoin en matériel.

→ Le dernier comité de parents organisateurs s'est réuni le 10 janvier 2019 et a émis les propositions suivantes :

- placer la fête de l'école sous le thème de la sorcière en référence au thème de la compagnie Pernelle – d'autres idées (clown, cirque, olympiade sport ...) pour les années suivantes.
- modifier les cartons, tickets jeux – revoir également la gestion de la distribution des lots.
- créer d'autres jeux en rapport avec le thème + jeux en bois prêtés par l'espace Baudelaire.
- tombola : acheter le service et prévoir de l'étoffer par d'autres lots.

→ La prochaine réunion du comité de parents organisateurs est planifiée **le jeudi 21 mars 2018 à 18h00** à l'école.

Résidence artistique au sein de l'école : la compagnie Pernette

Premier bilan :

Les classes de CE2 et de CM1/CM2 concernées par cette résidence artistique sont très satisfaites de ce projet.

En effet le travail proposé et les interventions réalisées par la compagnie de danse ont été d'une grande qualité.

Les élèves ont été également très investis dans ce projet.

La sortie de résidence a été pour eux l'occasion d'exprimer et de présenter le travail réalisé avec Regina Meier durant plusieurs semaines.

Il reste quelques étapes :

- du 08/04 au 12/04 : les deux classes pourront prolonger ce projet par la réalisation d'un film sur le thème de sorcière lors de leur voyage en classe découverte à Tence.
- le 11/04 : spectacle Natchav à la Minoterie pour les classes CP, CP/CE1, CE1
- le 04/06 : diffusion de la vidéo du projet pour les 2 classes

Les travaux d'entretien et d'équipement de l'école

- Matériel informatique :

Demande faite au service informatique de la mairie de configurer les ordinateurs des classes afin de pouvoir imprimer sur les 3 imprimantes de l'école et sur le photocopieur.

→ Ceci a été réalisé début janvier sur un seul ordinateur. Nous avons pu dupliquer sur les autres ordinateurs.

Nous avons également bénéficié du remplacement de notre photocopieur. Le nouveau fonctionne très bien.

- Sol de classes

Possibilité de changer le revêtement du sol de 2 classes : la demande a été réalisée.

- Luminaires dans la cour de récréation :

L'éclairage actuel est insuffisant, surtout entre le préau et la grille d'entrée (problème d'ampoules ou de nettoyage des globes ?). Serait-il possible d'ajouter un éclairage sur la façade du bâtiment, côté périscolaire proche de la grille ?

- Nous avons été équipés d'un nouveau tapis de gym de très bonne qualité en remplacement de l'ancien bien usagé : merci à la mairie pour ce renouvellement.

Le fonctionnement du centre de loisirs périscolaires (en particulier pendant le temps d'accueil périscolaire) et du restaurant scolaire

Les activités en cours/à venir:

USEP (avec intervenants) : Sarbacane pour le cycle 2. Proposé aux enfants, sur inscription.

Théâtre : répétition générale le mardi 21 mai 2019 – spectacle le vendredi 24 mai 2019 - répétition et spectacle salle Camille Claudel.

Patinoire/skate park/piscine...

Sorties : randonnée, trottinette, vélo, ...

Fête du périscolaire : le jeudi 4 juillet 2019.

Remarque :

Nous notons de nombreux changements d'organisations (TAP, péri) en cours de journée. En effet les parents appellent le périscolaire toute la journée voire jusqu'à la fin du TAP pour demander de changer le rythme de leur enfant.

Pour des raisons de sécurité (assurer le bon taux d'encadrement, éviter toute erreur due à un changement), merci de vous efforcer de prévenir de ces changements avant 9h30 le matin.

Les voyages scolaires

- Classe de CP Mme Renaud-Fressy : sortie non définie à ce jour.
- Classe de CP/CE1 Mme Aubertin : sortie non définie à ce jour.
- Classe CE1/CE2 Mme Delmaire-Sizes : sortie non définie à ce jour.
- Classes CE2 Mme Terrussot et CM1/CM2 M. Blanchet : projet de classe cinéma à Tence (8 au 12 avril 2019).
- Classe CE2/CM1 M. Mathey : sortie non définie à ce jour.
- Classe CM2 M. Mandrillon : sortie non définie à ce jour.

Différents sujets

→ Photos scolaires : le mardi 12 mars 2019

- Cette année, nous allons réaliser les photos de fratries avec la maternelle.

Les élèves de maternelle concernés viendront accompagnés des Atsem sur le temps de récréation à l'école élémentaire pour réaliser ces photos avec leurs frères et sœurs d'élémentaire.

Le bénéfice de ces photos sera partagé en deux entre la maternelle et l'élémentaire.

L'année scolaire prochaine, la gestion de ces photos sera assurée par la maternelle avec le photographe de la maternelle et le même partage des bénéfices.

→ Les goûters à l'école :

Nous envisageons de supprimer le goûter de l'après-midi durant la récréation : une communication explicative sera faite aux parents prochainement.

→ Bilan des actions réalisées par les parents d'élèves :

- vente de brioches : **Dépenses : 351,63 €** **Recettes : 815 €** **Bénéfices : 463,37 €**

- vente de galettes : **Dépenses : 698,83 €** **Recettes : 828,50 €** **Bénéfices : 129,67 €**

Les dates à retenir

Le prochain conseil d'école : jeudi 13 juin 2019.

La fête de l'école : vendredi 28 juin 2019.

La fête du périscolaire : jeudi 4 juillet 2019

La séance est levée à 19h00

Le directeur,
M. Mathey

L'enseignant,
M. Mandrillon

La secrétaire de séance et parent d'élève,
Mme Labbé

